

Licence de Lettres modernes - UFR LSH Stage professionnel des métiers de l'éducation Indications pour l'observation des apprentissages

« Un stage d'une durée minimale de 35 heures doit être réalisé en troisième année dans un domaine d'activité ayant trait à la formation. Ce stage peut avoir lieu dès la seconde année (S4). Il fait l'objet d'un rapport écrit de 5 à 10 pages, noté par un enseignant-référent de l'équipe pédagogique. Si le stage est effectué en troisième année, il doit être terminé et évalué pour la première session d'examen (fin avril). »

(Extrait du *Guide des études 2023-2024* de la licence de Lettres modernes)

INDICATIONS À ADAPTER AU NIVEAU DE CLASSE

Cadre scolaire : type d'établissement, situation géographique, contexte sociologique et linguistique (élèves et familles)... Attention : les noms et prénoms des élèves et des enseignants doivent être anonymés.

Niveau de classe : cycle et niveau et nombre d'élèves (garçons/filles) et âges réels.

Champ disciplinaire : français, étude de la langue, littérature, lecture-compréhension, production écrite, langage oral...

Domaine d'apprentissage : grammaire, lexique, orthographe, étude de roman, rédaction d'un conte...

Objectifs d'apprentissage : ce sont ceux de la séquence, à formuler en relation avec les éléments du programme travaillé (programmes nationaux, Socle commun de compétences, de connaissances et de culture), mais aussi en termes de compétences langagières (lire, écrire, parler...) et/ou de connaissances à construire (dans les domaines de la langue, de la littérature...).

But de l'activité : ce que les élèves perçoivent des finalités de la séquence (réalisation matérielle, projet individuel ou collectif, production finale...).

Acquis préalables des élèves : ce qu'ils doivent déjà savoir ou connaître pour entrer efficacement dans les nouveaux apprentissages proposés.

Préparation des séquences : les outils de l'enseignant (ouvrages didactiques, manuels, ressources internet...).

Nombres de séances, durée et périodicité, pour une séquence : une séquence possède un objectif précis ; elle peut être décomposée en plusieurs séances sur plusieurs jours, voire deux à trois semaines (par exemple, la lecture suivie d'une œuvre complète), avec des objectifs spécifiques (par exemple, pour la dernière séance : une évaluation des acquis des élèves).

Propositions de séances à effectuer : dans le cadre des séquences habituelles de français : i) une séance où il faut écrire lisiblement en cursive au tableau ; ii) une dictée aux élèves (ou une dictée des élèves à l'enseignant pour les classes MS et GS de maternelle) ; iii) une lecture magistrale d'un récit et/ou une histoire racontée avec ou sans support.

Progression dans la séquence : en distinguant les phases ou séances de découverte, de structuration, de synthèse, de mise en œuvre, d'entraînement, d'évaluation...

Programmation des apprentissages, sur plusieurs séquences, en fonction de la discipline, des domaines étudiés, des objectifs d'acquisition visés à terme.

Supports d'apprentissage des élèves : cahiers, classeurs, manuels, photocopies, encyclopédies, dictionnaires, affichages, tableau numérique interactif (TNI) , autres documents, par exemple ceux saisis sur internet...

Interactions : entre l'enseignant et les élèves, et entre les élèves, en situation individuelle ou collective, comprenant notamment la passation des consignes et leur compréhension par les élèves, mais aussi les aides apportées par l'enseignant et les élèves entre eux.

Modalités pédagogiques : travail individuel, en binômes, en petits groupes, en grand groupe..., tâches des élèves à l'oral, en lecture, en écriture... et temps consacré pour chacune de ces tâches.